



Forêt communale de Saint-Martin-de-Queyrières

Extrait du Bilan d'activités 2023



Forêt communale de Saint-Martin-de-Queyrières, Parcelle 14 le 05.11.2023

Les travaux sylvicoles dit de nettoyage parcelle 86 pour un montant de 2184 € HT.

Il s'agit d'une opération qui consiste à réduire la concurrence du mélèze (sapin, pin...) de manière à assurer sa pérennité au sein de la forêt communale.



Sur cette photo on peut observer la présence de sapins au milieu des mélèzes, ces sapins à la croissance rapide vont petit à petit concurrencer les mélèzes jusqu'à les faire disparaître.



Sur cette photo on observe l'ouvrier sylvicole en train d'effectuer le nettoyage /dépressage de la tache de mélèze, il élimine le sapin qui concurrence les mélèzes.



L'ouvrier a terminé le travail sur la zone, les mélèzes sont sauvés.

Les travaux préalables à la régénération ou travaux de décapages parcelles 42,51 et 91 pour un montant de 8593 € HT. Ces travaux ont fait l'objet d'une subvention de 40 %

Cette opération consiste, à l'aide d'une pelle mécanique, à décaper la couche herbacée sous les mélèzes afin de permettre la germination des graines des mélèzes et donc d'assurer la régénération du peuplement en place.



Décapage en cours d'un plateau de régénération à la pelle mécanique

Les placeaux de régénération font environ 5m par 5 m soit 25 m² et sont disséminés dans les différentes trouées ouvertes lors des coupes. L'objectif final est d'obtenir une régénération homogène sur l'ensemble de la parcelle travaillée.



Exemple de placeau de régénération après décapage



Placeau de régénération neuf ans après son décapage